



Règles de stationnement sur la commune de Vallorcine :

Pour les résidents (principaux et secondaires) :
 tous les parkings sont gratuits !
Pour les saisonniers : tous les parkings sont gratuits !
Pour les locataires de meublés dans les hameaux :
 forfait de 25€/semaine pour l'accès à tous les stationnements

APRÈS ENREGISTREMENT À LA MAIRIE DE VALLORCINE

<p>Stationnement payant : Parking du Buet Parking du Tacul (en face de de la résidence Dormio et souterrain) Parkings de la Gare et de la Chaufferie (bas)</p>	<p>Stationnement en zone bleue (2h) : Parking de la Mairie Parking de l'Office de Tourisme</p>
<p>Pour les détenteurs de la carte Viacham, <u>APRÈS ENREGISTREMENT À LA MAIRIE DE VALLORCINE</u> : Gratuité sur le parking de la Gare de Vallorcine Forfait de 50€/an pour l'ensemble des parkings payants</p> <p>Pour les véhicules des structures professionnelles (Compagnie des Guides, Écoles de ski...) Forfait de 50€/an</p> <p>Pour les détenteurs d'un contrat de travail à Vallorcine et habitant sur le territoire de la CCVCMB <u>APRÈS ENREGISTREMENT À LA MAIRIE DE VALLORCINE</u> : Gratuité sur l'ensemble des parkings payants</p>	
<p>Pour tous les autres (aux horodateurs) : 2h gratuites 3€ pour 5h 5€ pour la journée</p> <p>Moyens de paiement : Espèces, carte bancaire ou téléphone</p>	<p>Moyens d'enregistrement : Venir s'inscrire à la mairie de Vallorcine ou envoyer les documents suivants en pdf à : population@vallorcine.fr ; Objet : Inscription stationnement : - Carte grise du / des véhicule(s) - Justificatif de domicile (facture, taxe foncière...) - Pièce d'identité - Le cas échéant contrat de travail - Carte Viacham pour les habitants de la Vallée</p>

Raisons d'un stationnement payant à Vallorcine :

Les difficultés budgétaires et l'ampleur des investissements à réaliser sur la commune de Vallorcine ont incité les Élus à trouver de nouvelles recettes.

Plusieurs solutions ont été réfléchies et si des discussions sont en cours avec la Communauté de communes pour réaliser un pacte financier et fiscal qui saurait répondre en grande partie à la difficulté budgétaire de la commune, rien n'est validé à ce jour. Si la fiscalité peut être un levier, le Conseil Municipal de Vallorcine ne souhaite pas l'utiliser, connaissant les bas revenus de la population du village et le coût de la vie très élevé qui s'impose à elle.

Par conséquent, les membres du Conseil Municipal ont instauré un stationnement payant, qui saura apporter une capacité budgétaire à la commune sans impacter la population.

La volonté communale, à travers la politique tarifaire mise en place pour le stationnement, souhaite répondre à plusieurs choses :

- motiver les habitants de la vallée à prendre les transports en commun
- ne pas repousser la clientèle touristique de passage qui stationnerait durant un court instant
- lutter, à l'aide de Constant Vandecaveye garde champêtre communal, contre le stationnement sauvage dans les hameaux qui parfois met à mal l'accès aux secours